



Dépliant
destiné
principalement
aux professionnels
du secteur ISP




CFPAS
Intégration
professionnelle



Construire
ensemble

Renseignements / inscriptions

 **02 / 502.31.07**
9h-16h30

Avec le concours
du FSE



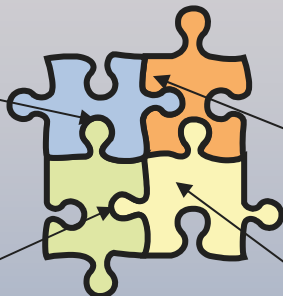
Vos questions principales ...

1. Conditions d'accès à notre préformation ciblée sur les métiers de la construction ?

Etre demandeur d'emploi inscrit auprès d'ACTIRIS

Etre en bonne condition physique

Ne pas avoir le vertige et ne pas être daltonien



Prendre rendez-vous avec notre délégué à l'ISP au 02/502.31.07

Savoir lire et écrire en français

Ne pas avoir de diplôme de fin d'humanités (ou de diplômes équivalents).

2. Secteurs et métiers de la construction visés par notre préformation « construction » ?

Le gros-oeuvre : maçon, coffreur-ferrailleur, couvreur

Le parachèvement : peintre/tapissier, carreleur, plafonneur/cimentier

3. Durée de la préformation aux métiers de la construction ?
14 semaines en moyenne. Mais les temps de parcours sont parfois plus courts ou plus longs selon les besoins et les aptitudes de la personne.

4. Intérêt d'une préformation avant la formation ?
La préformation est la porte d'entrée en formation qualifiante, qui, elle-même, est un vrai passeport pour l'emploi.

5. Situation du stagiaire en fin de formation qualifiante ?
Il deviendra « manoeuvre spécialisé » avant de passer ouvrier qualifié 1er et 2ème échelon.

6. Statut des candidats durant la préformation ?
Il signe un contrat de formation avec le Cfpas Ip et Bruxelles formation. Ce contrat donne droit à une indemnité de stage ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement.

7. Horaire de cours au Cfpas Ip ?
Lu - ve : 9h-16h30

8. Infos pratiques :
Cafétariat et restaurant social sur place.
Equipement de sécurité au travail fourni par le centre.

Inscriptions toute l'année en fonction des places disponibles

Renseignements complémentaires

 02 / 502 .31.07

Nos réponses à l'attention des ...

... travailleurs du secteur ISP